

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 545

Nachruf: In memoriam : Lady Aberdeen : (1857-1939)

Autor: E.Gd.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Gardez la foi. Ne
craignez rien.Dernier message de Lady
Aberdeen au C. I. F.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpfer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER..... 8.-

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées



Association Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 MAI 1939

XXVIII^{me} Assemblée Générale

à BRUGG (Hôtel zum Roten Haus) et à ZÜRICH (Exposition Nationale)

ORDRE DU JOUR :

Samedi 20 mai, à 14 h. à Brugg : ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE DÉLÉGUÉES

1. Appel des déléguées.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport financier et taux de la cotisation pour 1939-1940.
4. Propositions du Comité Central et des Sections de Bâle, Neuchâtel et Aarau.
5. Cours de Vacances de 1939.
6. Divers.

17 h. Le Suffrage féminin sur le terrain fédéral
par M^{lle} GOURD (en français) et M^{lle} STUDER de GOUMOËNS (en allemand)

20 h. 15 CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le Service auxiliaire national et les femmes suisses

par M^{lle} VISCHER ALIOTH (Bâle)

Dimanche 21 mai, à ZÜRICH.

10 h. Rassemblement pour la visite du Pavillon de la Femme à l'entrée de l'avenue surélevée. (Entrée de l'Exposition par la porte de l'Enge, rive gauche). — Courtes allocutions. — Visite individuelle de l'Exposition Nationale.

13 h. 15 Repas en commun au restaurant de l'Association féminine des restaurant sans alcool (Prix : 3 fr.).

Les déléguées sont instamment priées de se trouver dans la salle le samedi avant l'ouverture de la séance pour échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

Hôtels recommandés à Brugg : Zum Roten Haus, Bahnhof, Fuchslin. Prix de la chambre et du petit déjeuner (service compris) : de 5 fr. 30 à 5 fr. 85. Prière de bien vouloir accepter des chambres à deux lits, la place étant restreinte. Pour retenir des chambres, s'adresser directement avant le 10 mai à M. K. Maurer, Hôtel Zum Roten Haus, Brugg, (Argovie).

Prière d'annoncer avant le 10 mai la participation des déléguées et des invitées à M^{lle} Leuch, Mousquines, 22, Lausanne, en indiquant en même temps si l'on participera au repas en commun du dimanche à l'Exposition nationale.

Bien que cette première occasion de visiter l'Exposition nationale, moins de deux semaines après son ouverture, et dans des conditions très favorables, attirera certainement de nombreuses participantes à cette Assemblée suffragiste, nous tenons cependant à la recommander tout particulièrement à nos lectrices de Suisse romande, toujours moins nombreuses aux réunions de cet ordre que nos Confédérées. Nous pensons en effet qu'il importe plus que jamais de serrer nos rangs entre suffragistes suisses, et cela aussi bien pour le succès de notre cause que pour l'affirmation de l'idéal qui doit être celui de notre pays. Cette rencontre à Brugg d'abord, à Zurich ensuite, est donc une de celles pour laquelle toute suffragiste se doit de faire un effort.

Une des dernières photographies
de Lady Aberdeen.

Cliché Conseil International des Femmes.

vraisemblablement aussi du Service auxiliaire féminin.

Le Lycée de Suisse, à son tour, organise pour le 2 juin, une « Journée lycéenne » avec un programme musical spécialement attrayant. La Société d'Utilité publique des Femmes suisses tiendra son Assemblée annuelle les 19 et 20 juin, les « Jardinières d'enfants » les 10 et 11 juillet... et nombre d'autres encore, que nous mentionnerons en temps utile à nos lectrices.

IN MEMORIAM

LADY ABERDEEN (1857-1939)

C'est avec stupeur que, dans de nombreux cercles féminins, l'on a appris le décès, subitement survenu le 18 avril dernier — et que, par conséquent, le dernier numéro de notre journal n'avait pu qu'annoncer — de Lady Aberdeen. Car il y avait en elle un tel caractère de pérennité que, encore à l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons réaliser que cette femme n'est plus, dont l'empreinte s'est si fortement marquée sur deux générations en tout cas de féministes, et dont la haute et imposante figure a dominé pendant cinquante ans tout notre mouvement. C'est encore, et moins d'un mois après M^{lle} Avril de Ste-Croix, un autre des chefs incontestés du mouvement féministe et féminin international qui disparaît, dont la physiognomie, rappelant de façon frappante celle de la reine Victoria, s'évoque vivante devant nous, telle que l'été dernier, nous l'avons saluée pour la dernière fois au seuil du manoir familial écossais, où elle avait tenu à recevoir les déléguées au Jubilé du Conseil International des Femmes.

Notre journal ayant à cette occasion esquissé l'histoire de la vie si richement remplie de cette femme d'élite, nous nous bornerons à en rappeler ici les principales étapes seulement. Appartenant à une vieille famille de la noblesse écossaise, et mariée très tôt au représentant d'une autre famille du même ordre, qu'elle disait plus tard, de façon touchante, avoir toujours considéré comme l'idéal du type masculin! Isabel, la jeune marquise d'Aberdeen et Temair, seconda aussi étroitement son mari dans son activité politique que lui-même lui facilita la création des institutions sociales qui, à cette époque, paraissaient singulièrement audacieuses. C'est ainsi qu'elle le suivit dès 1885 en Irlande et dès 1889 au Canada, quand il fut appelé à la vice-royauté de ces deux pays; et de même que, dans son Ecosse natale, elle sut utiliser la haute situation qui lui fut ainsi conférée pour travailler au bien-être de la femme. En Irlande, elle créa, pour venir en aide à la population misérable de l'île, des industries à domicile d'art populaire; et au Canada, elle fonda le premier service d'infirmières-visiteuses — voyages même devrait-on dire — qui allait rendre des services inappréciables dans ces vastes régions peu peuplées. C'est que la santé publique fut toujours, avec celui de la paix, un des do-

maines qui lui tint le plus à cœur, et quand, après avoir fondé le Conseil national des femmes du Canada, elle devint en 1893 présidente du Conseil International, c'est à la Commission d'hygiène, (lutte contre la tuberculose, contre le rhumatisme, création d'hôpitaux, etc.) qu'elle donna une part essentielle de son labeur.

Et ceci n'est pas peu dire, car l'activité de Lady Aberdeen était étonnante et sa capacité de travail insurpassable. Ses collaboratrices le savaient qui ne comprenaient pas, les plus proches surtout, qui voyaient de près tous les détails de cette existence si remplie, comment elle parvenait à concilier ses tâches familiales, les devoirs de représentation qui lui imposaient la situation de son mari, ses intérêts politiques — car elle était présidente de la Fédération écossaise des femmes libérales — et les absorbantes charges féministes et sociales découlant de sa présidence du Conseil International des Femmes. Trente-six ans durant, avec seulement un court interrègne durant lequel elle fut remplacée par M^{lle} Chaponnière-Chaix, elle dirigea les destinées de cette vaste Fédération dont le programme embrasse toutes les branches de l'activité féminine, présidant tous ses Congrès, suivant de près la solution de tous les problèmes que se posaient à lui, rendant visite à tous ceux de ses Conseils nationaux affiliés qui n'étaient pas situés aux antipodes — ce fut notamment une vive déception pour elle de ne pouvoir se rendre aux Indes en 1936 avec plusieurs de ses collègues, l'état de sa santé lui interdisant ce long et fatigant voyage — et ne se bornant pas, tout au contraire, à des relations purement officielles avec leurs membres. Je lève les yeux, en écrivant ceci, sur les charmantes reproductions des aquarelles qu'elle peignait avec un réel talent des coins pittoresques de sa chère Ecosse, et dont, à chaque Noël pendant tant d'années, j'ai reçu comme tant d'autres collaboratrices, même lointaines ou intermittentes, un exemplaire accompagné d'un mot aimable. Et le chagrin qui frappe maintenant les secrétaires anciennes et nouvelles des bureaux du C. I. F., qui ont vécu dans sa demeure, partagé sa vie, connu son intimité, prouve combien, à ses qualités d'intelligence et de caractère, Lady Aberdeen joignait un cœur bienveillant, et une bonté profonde, pour qui aucune attention, aucune pensée affectueuse n'était jamais un devoir, mais un plaisir.

Lady Aberdeen est bien souvent venue en Suisse et surtout à Genève. Elle y a, sauf erreur, présidé deux réunions du C. I. F.: en 1908, d'abord, et c'est là que, novice intimidée, je la rencontrai pour la première fois, dans tout l'éclat imposant de sa maturité; puis en 1927, pour des séances du Comité Exécutif dont se souviennent sans doute plusieurs lectrices de ce journal. Mais l'amitié très sûre qui la liait à notre chère M^{lle} Chaponnière, dont elle appréciait la sagesse et le jugement dans les cas difficiles inévitablement fréquents dans la vie d'une organisation, nous a souvent valu

Le service volontaire des femmes

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, après avoir pris connaissance de l'appel du Conseil fédéral mobilisant les femmes et les jeunes filles pour un service volontaire, espère que chacune de ses membres, consciente de ses responsabilités, s'emploiera à se rendre utile et à occuper la place où elle pourra le mieux servir son pays. La défense de notre pays, le maintien de son indépendance réclament aujourd'hui des actes et même des sacrifices.

Le Groupement suisse "La Femme et la Démocratie" se réunit aujourd'hui à Olten.

Nous regrettons beaucoup d'avoir reçu trop tardivement pour en informer nos lectrices la convocation à une séance du Comité d'action du Groupement « La Femme et la Démocratie ». C'est en effet à la date à laquelle ces lignes paraîtront, soit aujourd'hui même samedi 6 mai, que les membres de ce Comité, se rencontreront à Olten pour une séance d'une demi-journée, à laquelle sont invitées cordialement les membres des Associations re-

présentées dans ce groupement. Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes, dont la brûlante actualité et l'importance n'échappent à personne:

1. La Suisse et l'antisémitisme.
2. Détermination du champ d'action du Groupement.
3. L'élection du Conseil Fédéral par le peuple: sept ou neuf conseillers fédéraux.
4. Propositions et suggestions des membres du Groupement.

Nous ne manquerons pas, cela va de soi, de donner dans notre prochain numéro un compte-rendu de cette réunion, à laquelle nous espérons que certaines de nos lectrices auront été convoquées directement, et à laquelle elles pourront de la sorte assister.

Les femmes à l'Exposition Nationale de Zurich

Les manifestations féminines seront nombreuses tout au long de l'été à l'Exposition nationale, qui s'ouvre le jour même où paraîtront ces lignes. Annonçons parmi celles dont nous avons connaissance, d'abord l'Assemblée de l'Association pour Suffrage, sans doute la première en date, dès le 21 mai, puis le lendemain, le 22 mai, la réunion des Frauenzentralen, où l'on s'entretiendra

des visites, brèves, mais utiles, avant 1920 déjà; car une fois la S. d. N. établie chez nous, les raisons de voyage à Genève se multipliaient. Lady Aberdeen a été en effet une des croyantes de la foi en la coopération internationale que le Président Wilson avait espéré pouvoir instaurer, et que la lâcheté et l'égoïsme des hommes et des femmes de notre génération a empêchée de se répandre à travers le monde: si la dernière vision que j'ai d'elle est celle de son accueil à Haddo House en juillet dernier, le souvenir précédent, de deux jours plus ancien, est celui du pavillon de la Paix à l'Exposition de Glasgow, où, avant que fussent scellées dans le petit cairn les pierres de la paix apportées par diverses délégations féminines, elle recevait les visiteurs à l'entrée de ce pavillon, assise devant la reproduction des bâtiments de la S. d. N. Et ce souvenir prend maintenant la valeur d'un symbole.

Que d'autres de ces souvenirs encore à rappeler! que de détails, à évoquer, que de paroles à citer, dans toute cette si longue et bien-faisante activité, s'il ne fallait se borner à la place que les nécessités nous assignent. Et c'est par un message de regret personnel et de fraternelle sympathie pour leur chagrin que je tiens à conclure, non seulement pour le Conseil International des Femmes, qui vient de perdre avec sa Présidente d'honneur celle qui depuis sa retraite aimait à signer du nom affectueux de «Grannie» tous les messages qu'elle adressait à celles qu'en souriant elle qualifiait de ses «petites-filles»; mais aussi pour tant d'autres organisations qu'elle créa, à l'activité desquelles elle contribua (l'Association internationale des Lycéum-Clubs, notamment) et qui sont maintenant toutes en deuil. Et la dernière image que je veux évoquer est celle de ce paisible cimetière de Haddo House, en pleine campagne écossaise, sous les grands arbres du parc familial, où on l'a conduite l'autre jour, et où elle repose maintenant, à côté de celui qui fut le fidèle compagnon d'une longue vie vaillamment et dignement vécue, avec au cœur cette chaleur de bienveillance et cette flamme d'idéal qui sont la marque sûre des vraies et grandes personnalités.

E. Gd.



Alliance Internationale
pour le Suffrage
et l'Action civique et
politique des femmes

Congrès de Copenhague

(8-15 juillet 1939)

Comment se rendre à Copenhague.

Pour celles qui désirent éviter la traversée de l'Allemagne, les indications suivantes concernant le trajet par mer pourraient être utiles.

En effet, la Compagnie belge J. Dumoulin nous informe, en réponse à une demande de M^{lle} Renson, avocat, qu'il existe un service maritime rapide et confortable d'Anvers ou de Dunkerque à Copenhague, établi selon l'horaire suivant: départ tous les lundis d'Anvers vers 14 h. et de Dunkerque tous les mardis à 13 h. Arrivée à Esbjerg (Danemark) le mercredi vers 13 h., où l'on trouve en correspondance un train express arrivant à Copenhague le même soir à 22 heures.

Le coût du trajet Anvers-Copenhague, y compris la nourriture à bord revient à 102 cour. danoises en 1^{re} classe et à 66 cour. en 3^{me} classe. (Rappelons que la couronne danoise ne vaut guère que 92 centimes suisses). De plus, les chemins de fer danois sont prêts à accorder aux congressistes une réduction de 50 % sur le parcours, et enfin la Compagnie J. Dumoulin offre pour les voyages en groupes des réductions variant de 20 à 25 % pour un minimum de 15 à 25 participants. C'est un avantage dont pourraient profiter les délégations suisses et françaises au Congrès.

Quelques excursions prévues pour les congressistes.

Le Nord du pays et le château d'Hamlet (une matinée ou une après-midi). — Le Danemark du Sud (une journée). — Visites d'institutions sociales (Maison des Etudiants, Poupponières, Centre de Police, écoles pour les enfants délicats, hôpital de Bisbjerg, nouvelle bibliothèque de



Correspondance

Travaux forcés

Lausanne, le 17 avril 1939.

Mademoiselle,

Dans votre N° du 1^{er} avril 1939, vous publiez, sous la rubrique «Travaux forcés», un article de M^{lle} S. Bonard, relatif à une récente circulaire de notre Département qui tente de modifier le déséquilibre actuel du marché du travail et d'atténuer les conséquences matérielles et morales fâcheuses du chômage pour notre économie et pour la famille.

Votre correspondante se demande si le fait de vouloir essayer de répartir le travail selon les possibilités physiologiques et sociales de chacun est «de la candeur, de la perfidie ou de la mauvaise foi».

A ces termes inutilement méchants, que nous sommes surpris de trouver dans un organe tel que le vôtre, nous pourrions répondre sur le même ton. Nous ne le ferons pas. Nous dirons simplement que le fond de l'article révèle ou l'incompétence en la matière ou le besoin d'une critique purement stérile et destructive.

Le problème de l'emploi rationnel, logique et humain de la main-d'œuvre féminine d'une part, masculine d'autre part, présente des aspects généraux complexes. Nous ne pourrions les décrire ici, même brièvement, sans abuser de la patience de vos lectrices. Cependant, l'article mentionné déforme à tel point le sens de la circulaire incri-

minée qu'il est indispensable d'en donner ci-après deux passages essentiels:

1. «...on est frappé de voir dans certains établissements industriels des femmes exécuter des travaux qui, en raison de leurs exigences physiques, devraient normalement être effectués par des hommes, surtout à une époque où plusieurs milliers d'entre eux sont en chômage total».

2. «Il est particulièrement anormal de voir fréquemment, aujourd'hui, des mères de famille devoir subvenir seules par leur travail hors du foyer, à l'entretien de plusieurs personnes, pendant que le père est réduit à une inaction démoralisante forcée et presque permanente».

N'est-ce pas cela le «travail forcé», celui auquel doivent se livrer toute une catégorie de femmes victimes innocentes des circonstances économiques? Est-ce cela la liberté que votre correspondante préconise pour les femmes? Faut-il considérer comme un crime une tentative de modifier cet état de choses, et toute mesure propre à renvoyer à l'usine les hommes sans travail et à rendre à la famille des épouses et des mères qui ont dû quitter leur foyer contre leur volonté, sous la pression des circonstances?

Ces quelques considérations montrent déjà l'abîme qui sépare les intentions du Département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de celles que lui prête votre correspondante.

La rédaction de votre journal se demande sur quelle base se détermineront les «emplois non spécifiquement féminins». Rien n'est plus simple: les professions spécifiquement féminines sont celles pour lesquelles les jeunes filles peuvent faire des apprentissages et obtenir le certificat de capacité professionnelle.

Au surplus, la circulaire en cause n'a pas pour but de modifier subitement la composition de la main-d'œuvre industrielle, mais seulement d'éviter autant que possible l'entrée dans les usines d'un trop grand nombre de jeunes filles n'ayant aucune qualification professionnelle et occupant ces emplois au détriment de pères de famille sans travail.

Il n'a jamais été question d'obtenir le renvoi de

DIMANCHE 14 MAI 1939
à 14 heures précises

Bâtiment Electoral

Journée des Femmes Genevoises

organisée par le

Centre de Liaison des Associations féminines genevoises

PROGRAMME:

Discours d'ouverture.
Présentation des déléguées des Sociétés féminines et des communes genevoises.

«Notre patrimoine spirituel: la responsabilité des femmes suisses»

par M^{lle} le Docteur Renée GIROD

ENTR'ACTE BUFFET

Partie récréative avec le concours des Sociétés de gymnastique de dames et du Groupe «Notre Genève»

Vacances de Pâques

Quelques notes de voyage

(Suite et fin)¹

L'Ecluse.

Une des plus jolies excursions qui puisse se faire de Bruges que ce trajet en bateau à vapeur sur le canal de Damme, jusqu'à la petite ville de Sluis, par delà la frontière hollandaise.

Nous ne nous doutons pas assez, dans notre pays de fleuves rapides et froids aux courants dangereux, du charme de ces chemins d'eau tranquilles que sont les canaux. Tout droit ouverts sur l'espace bleu, bordés de roseaux dorés, puis, par delà le chemin de halage herbeux et la piste pour bicyclettes qui ne fait jamais défaut ici, de grands ormeaux encore sévèrement nus en cette saison, ils s'enfoncent dans une perspective d'infini propice au rêve. Parfois, ils s'entrecroisent, par un système compliqué de vannes et de pompes, avec d'autres canaux, également droit ouverts sur d'autres espaces, également bordés de pistes herbeuses sous de grands arbres, sur lesquels on aimerait à s'engager aussi à l'aventure, quand ce ne serait que pour voir où ils nous conduisent; parfois encore, un pont tournant ou une écluse interrompent leur cours, et au milieu des coups de sifflet de l'équipage et du grincement des poulies, le spectateur amusé se rappelle vaguement, en regardant monter l'eau sombre qui bouillonne, quelque lointaine leçon de physique sur la théorie des vases communicants...

¹ Voir le précédent N° du Mouvement.

Tout autour, c'est la campagne flamande. L'avis oublié à quel point elle était semblable à la campagne hollandaise. Mêmes étendues indifféremment vastes et plates, qui touchent la ligne lointaine du ciel; mêmes champs défoncés et détrempés par les pluies des semaines précédentes (et j'évoque ici les souvenirs, tragiquement actuels en ces temps d'insécurité politique, des tranchées des Flandres creusées dans la boue) qui verdissent tous d'un vert acide, coupé ça et là par les taches roses des pêchers en fleur; même détail noir et blanc ruminant paisiblement au coin d'une barrière; mêmes fermes isolées, maisons pointues à un seul étage, coiffées de chaume, badigeonnées de blanc ou de rouge, et blotties au bord d'un champ en contre-bas de la route; mêmes silhouettes lointaines, telles des hachures d'un paysage au crayon, des hautes futaies, que, dans d'autres pays, nos montagnes, nos collines et nos vallonnements nous empêchent de voir à pareille distance; et surtout, même ciel délicatement modelé par ces ravissants jeux de lumière, qui sont le charme de ces pays de plaines immenses en bordure de la mer.

Et voici que le canal, qui a dépassé depuis un bon bout de temps la vieille petite cité de Damme, autrefois le port de Bruges, avant que s'ensablât la région que nous traversons, courbe et fléchit sa ligne. Voici des jardins fleuris, des maisons plus nombreuses, et dans le rayonnement d'un soleil printanier la pittoresque petite ville de Sluis, ainsi nommée en raison d'une ancienne écluse qui y fonctionnait jadis, au temps où le canal assurait la communication entre Bruges et Flessingue. C'est jour de fête, et il y a foule sur le quai ensoleillé, bordé de maisons basses aux pi-

gnons pointus, sur lequel débordent les boutiques et les échoppes destinées à attirer le touriste. C'est assurément une Hollande bien conventionnelle, que l'on nous présente là, avec partout des sabots et des moulins, peints, dessinés, ou reproduits en miniature, avec des jeunes filles en costume d'opéra-comique, et des hommes habillés en pêcheurs des îles du Nord; mais tout cela est si bon enfant, si joyeusement placide, si jovialement calme, que l'on se laisse soi-même gagner par cette cordialité souriante, par ce doux soleil, par les bons rires dans les tavernes en plein air, les efforts infructueux de conversation entre les inévitables touristes anglais et les petites vendeuses attifées de bazars, et que cette heure de détente reste lumineuse dans le souvenir.

Azalées et orchidées.

La Belgique, et tout spécialement la région de Gand et de Bruges, est la terre bénie des grands horticulteurs-floriculteurs. Renouant avec une tradition abandonnée depuis plusieurs années, paraît-il, ils ont organisé dans les halles du beffroi de Bruges une exposition qu'aucun visiteur ne regrettera d'avoir vue.

D'abord, elle vous vaut de pénétrer dans cette cour intérieure de construction si pittoresque, et qui constitue maintenant l'antichambre verdoyante du spectacle qui vous attend en haut du large escalier. Représentez-vous une salle immense, qui occupe toute la largeur du premier étage des halles. Salle dallée, froide, nue, comme toutes les salles d'apparat des constructions du Moyen-Age. Et sous la lumière crue des fenêtres profondément encaissées, une incomparable symphonie de couleurs fait chanter toute la gamme

des roses, des rouges, des violets, des pourpres et des blancs.

Enormes, en massifs arborescents, ou minuscules comme un buisson de jardin japonais; taillées en lyres ou en boules comme les ifs d'un parterre à la française, ou échevelées comme un saule vert au printemps; élevées en pyramides qui dépassent la taille d'un homme, ou rabattues uniformément basses en plates-bandes unicolores; orgueilleusement isolées ou jaillissant d'un massif de fougères aériennes, les azalées de Gand et de Bruges s'offrent royalement à l'émerveillement de leurs visiteurs. Tantôt rouges comme les rhododendrons de nos Alpes, tantôt d'un rose exquisement pâle; tantôt d'un sévère violet foncé, tantôt blanches de neige; tantôt éblouissantes et tantôt modestement candides, tantôt épaisses et lourdes, tantôt frêles et découpées, tantôt rigoureusement uniformes de couleur, tantôt panachées de deux ou trois teintes, leurs fleurs vous laissent aux paupières un inoubliable éblouissement.

Et les orchidées!... Comme pour la chasse de Ste-Ursule, il est difficile de s'arracher à leur contemplation. Car pas une n'est semblable à sa voisine car chaque tige, lourde de plusieurs fleurs, est différenciée d'une autre. Corolles charnues et velues, qui semblent dissimuler un maléfice, grappes élégantes, qui se balancent au bout d'une tige déliée, pétales violets ou mauves bizarrement tourmentés, houpes brunes, blanches ou vertes simulant parfois le corps et les ailes d'un insecte... ces orchidées me feraient vite peur. Elles sont trop rares, trop précieuses, trop travaillées, et en même temps me paraissent un brin sorcières, échappant à l'emprise de l'homme, au ca-



Chiclé Jus Suffragi

M^{me} SAUNTE

députée, présidente du «Dansk Kvindesamfund»
et du Comité d'organisation du Congrès.